

Conditions Générales de Location

Préambule

- Les présentes conditions générales sont conformes au règlement et lois applicables aux séjours en chambres d'hôtes
- La réservation vaut acceptation des présentes conditions générales.

Objet

- Séjours en chambres d'hôtes

Prix

- Les prix sont en euros et s'entendent TTC, toutes charges comprises. Ils comprennent la mise à disposition d'une chambre pour une, deux ou trois personnes (tel que spécifié sur le contrat), d'une salle de bains et de toilettes privatifs ainsi que le service du petit déjeuner.
- Les prix ne comprennent pas les repas tels que diner ou déjeuner qui peuvent faire l'objet de prestations spécifiques.

Réservation

- La réservation est effective dès lors que le client a fait parvenir au propriétaire un acompte de 30% du montant total de la location (avec un minimum d'une nuitée par chambre retenue) et un exemplaire du contrat signé avant la date indiquée au contrat. Un deuxième exemplaire est à conserver par le client.
- Le contrat de location ne peut en aucun cas bénéficier à un tiers (même partiellement), sauf accord écrit du propriétaire. Toute infraction à cette disposition serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du client, le produit de la location restant alors définitivement acquis au propriétaire.

Règlement du solde

- Le solde du séjour est versé le jour d'arrivée.
- Les consommations et les prestations supplémentaires non mentionnées dans le contrat seront à régler en fin de séjour.

Annulation par le client

- Toute annulation doit être notifiée par écrit.
 - a) Si l'annulation intervient **plus de 24 heures avant le début du séjour**, l'acompte reste acquis au propriétaire.
 - b) Si l'annulation intervient **moins de 24 heures avant le début du séjour**, l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.
- **En cas de séjour écourté**, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire. Les prestations supplémentaires non consommées seront remboursées.

Annulation par le propriétaire

- Le propriétaire doit informer le client par écrit. Le client, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes versées. Il recevra en outre une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait.
- Le client est informé qu'il a la faculté de souscrire une assurance annulation.

Durée de séjour

- Les locaux sont mis à disposition pour une durée déterminée stipulée au contrat. Le client ne peut se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux au terme de la période de location.

Arrivée

- Le client doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat. En cas d'arrivée tardive (après 20H00) ou différée, le client doit prévenir le propriétaire. Si le client ne se manifeste pas avant 19H00 le jour prévu de début de séjour, le présent contrat devient nul et le propriétaire peut disposer des chambres. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.
- Pensez à réserver votre table d'hôtes au moins 24 h à l'avance (repas servis le soir uniquement).

Départ

- La libération des chambres doit se faire avant 11H00.

Occupation

- Le client s'engage à occuper personnellement la chambre dans la limite du nombre de personnes fixé contractuellement. Si le nombre de personnes est supérieur à celui stipulé au contrat, le propriétaire est en mesure de refuser les personnes supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de personnes supérieur à celles refusées, aucun remboursement ne peut être envisagé.
- Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous les hôtes pour garantir la quiétude du lieu et le confort de ses hôtes.
- Il est demandé de bien vouloir **ne pas fumer dans les chambres et dans les espaces communs** à la maison d'hôtes conformément à la législation en vigueur.
- Le client s'engage à respecter les consignes de savoir vivre figurant dans les chambres et dans les présentes conditions générales de vente.
- Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable. Les enfants évoluant au sein du domaine sont sous l'unique responsabilité de leurs parents.
- Le client s'engage à **ne pas entreposer et consommer de la nourriture dans les chambres**.
- La cuisine n'est pas laissée à la libre disposition des hôtes.
- Les espaces extérieurs mis à disposition sont ceux spécifiés par le client. L'accès aux autres espaces ne sont pas autorisés.
- Le client n'est pas autorisé à déplacer et à transporter le mobilier et le matériel en dehors de leur emplacement et de les utiliser pour un autre usage que celui auquel ils sont destinés.

Assurance

- Le client est responsable des dommages survenant de son fait. Le propriétaire ne peut être tenu pour responsable, notamment, d'accident survenu à des enfants laissés sans surveillance. Pour couvrir ces risques, le client a l'obligation de disposer d'un contrat d'assurance responsabilité civile et villégiature.

Animaux

- Pour des raisons d'hygiène et de tranquillité des hôtes, aucun animal domestique n'est autorisé dans la maison d'hôtes. En cas de non respect de cette clause par le client, le propriétaire peut refuser les animaux. Ce refus ne peut être en aucun cas considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.
- Sous réserve de l'accord préalable du propriétaire, tel qu'il aura été mentionné au contrat, certains animaux peuvent être acceptés à l'extérieur des locaux. Dans ce cas ils devront être sécurisés et maintenus attachés.